



Université Laval  
Centre  
interuniversitaire  
d'études québécoises

## BOURSES DE SÉJOUR DE TERRAIN - 2016

### Objectif :

Ces bourses visent à financer une partie des dépenses liées aux travaux de terrain nécessaires dans le cadre d'un programme de deuxième ou de troisième cycle dans une université québécoise. Les récipiendaires sont sélectionnés au mérite par le Comité des bourses du CIEQ-Laval. Le CIEQ offrira deux bourses pour des travaux de terrain entrepris entre le 1<sup>er</sup> mars 2016 et le 31 décembre 2016.

### Critères d'admissibilité :

- ◆ Être étudiante ou étudiant sous la direction d'un membre régulier du CIEQ-Laval;
- ◆ Avoir complété sa scolarité de maîtrise ou de doctorat dans un programme d'une université au Québec au moment de la demande;
- ◆ Être inscrit à temps complet au programme;
- ◆ Ne pas avoir déjà reçu cette bourse pour le même projet de recherche;
- ◆ Ne pas être titulaire d'une bourse majeure (CRSH, FRQ-SC, etc.).

### Montant de la bourse :

Jusqu'à un maximum de 1 000 \$ sur présentation des originaux des factures relatives aux frais d'hébergement ou de transport et selon la planification budgétaire prévue au dossier de candidature (voir ci-dessous).

### Dossier de candidature :

- ◆ Lettre de motivation d'une page (simple interligne) faisant état du projet de recherche de la candidate ou du candidat et de quelle manière ce projet rejoint les orientations scientifiques du CIEQ (<http://cieq.ca/cieq.php?niv2=centre>);
- ◆ Plan de séjour de terrain comprenant : une description des activités de terrain planifiées (les fonds d'archives à dépouiller ou les communautés à visiter par exemple) et de leur pertinence avec le projet de recherche; une planification budgétaire complète qui inclut aussi les autres sources de financement qui seront sollicitées;
- ◆ Lettre de recommandation confidentielle de la directrice ou du directeur de recherche;
- ◆ Photocopie des bulletins officiels d'études universitaires;
- ◆ Curriculum vitae.

### Critères de sélection :

Les boursières ou boursiers seront sélectionné(e)s selon la qualité de leur dossier académique, la pertinence de leur projet de recherche, soit son originalité et son degré d'intégration aux axes de recherche du CIEQ, sur la pertinence du séjour de terrain pour le projet de recherche et sur le réalisme de la planification budgétaire. Le Centre se réserve le droit de ne pas remettre de bourses si aucun dossier ne satisfait aux critères de sélection.

### Date limite :

Le dossier complet devra être ENVOYÉ PAR COURRIEL **au plus tard le vendredi 26 FÉVRIER 2016** à 16h30, à : <[coordination@cieq.ulaval.ca](mailto:coordination@cieq.ulaval.ca)>. Seuls les dossiers complets seront considérés.